

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

**DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON**

NOMBRES DE MEMBRES		
Affiliés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Séance du 30 MARS 2026

Date de la convocation
25/03/2026

Date d'affichage
25/03/2026

Objet de la délibération

Désignation de
M. Patrick BROVELLI
responsable communal
au CCFF

L'an deux mil vingt-six et le trente mars à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Gisèle BONNELLY, Maire.

Présents : Mme BONNELLY, M. ICARD, Mme BERNARD, M. BROVELLI, Mme BRAZARD, M. CHABRIER, Mme CHEREL, M. CHOMETTE, M. DIDNIK, M. JEGOU, Mme MOUNIER-SIRE, Mme TRACOL, M. BONHOMME, Mme MALIVEL

Absents : Mme MIGLIORINI donne pouvoir à Mme MOUNIER-SIRE,

Madame le maire rappelle que le comité communal des Feux de Forêts existe depuis le 25 septembre 1984, elle mentionne que suite aux élections municipales, le conseil municipal doit désigner un nouveau responsable communal.

Elle propose M. Patrick BROVELLI, 3^{ème} adjoint au Maire.

N° 37/26

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

-DESIGNE par 15 POUR, M. Patrick BROVELLI, 3^{ème} adjoint au Maire responsable communale du CCFF.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Gisèle BONNELLY

Secrétaire de séance

Marie BERNARD

